



**Procès-verbal n°01/2023 de la réunion
du 14 Mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, et le Mardi Quatorze Mars, s'est tenue, à l'hôtel Tulip Inn Naya à 14h00 la 1^{ère} réunion du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés de l'année 2023, sous la présidence de monsieur EL BESSEGI Mourad, président du conseil, et en présence de monsieur GARTI Mohamed représentant du ministre chargé des Finances, la réunion ne pouvant se tenir au siège du conseil compte tenu de l'indisponibilité de la salle de réunion.

Étaient présents par ordre de voix obtenues :

NOMS ET PRENOMS	QUALITE
ELBESSEGI Mourad	Président
BOUBIR Djelloul	Secrétaire général
NAGA Sassi	Trésorier
CHERGUI Mahmoud	Membre
SAHNOUN Oussama	Membre
ZAAMNA Leila	Membre
BOUREGA Nasr Eddine	Membre
DOUA Khaled	Membre
RACHEDI MOHAMED BACHIR	Membre
GARTI Mohamed	Représentant du ministre des Finances

Le quorum est atteint, la séance est ouverte. Après quoi, l'ordre du jour suivant fut accepté à l'unanimité.

- **Programme de formation pour 2023.**
- **Conseils régionaux.**
- **Situation financière du trimestre écoulé.**
- **Divers**

Après un large et fructueux débat les résolutions suivantes furent adoptées ;

1. Réajustement du programme de formation pour 2023

1^{ère} résolution prise à l'unanimité :

Après avoir effectué un point de situation sur la formation du Samedi 11 Mars 2023 traitant du thème des « Les Travaux de fin d'exercice » qui s'est déroulé simultanément dans les villes de Blida, Oran, Sétif et Touggourt, une journée considéré réussie de l'avis écrit de l'ensemble des participants. Il a été décidé de réajuster le programme de formation 2023 initial en l'enrichissant d'autres thèmes et de prévoir une séance au préalable avec les formateurs dans le but d'harmoniser les approches.

Les thèmes à intégrer sont les suivants :

- Les contrats à long terme.
- Les évènements postérieurs à la clôture.
- Les 2 normes IFRS 15 & 16
- Les annexes aux états financiers.
- Les opérations d'inventaire à la lumière des NAA 560 et 570.

Le conseil national décide en outre d'utiliser la formule de la formation à distance par ZOOM, etc....

2. Conseils régionaux.

2^{ème} résolution prise à l'unanimité : Il a été décidé de surseoir à l'installation des 4 conseils régionaux (Centre, Est, Ouest, Sud) prévu dans un premier temps et d'approfondir la réflexion quant à l'utilité de régionaliser notre organisation à la lumière des moyens de communication modernes lesquels supprime de fait les distances entre notre conseil national et les professionnels de tout le pays.

3. Situation de trésorerie

Situation de trésorerie du 01/10/2022 au 13/03/2023 (en da)

Désignations Des Comptes	Montants
Solde antérieur au 01.10.2022	77425 458,01 DA
Total des recettes globales de la période	19075329,00 DA
Total des dépenses globales de la période	27901040,89 DA
Solde au 13/03/2023	68599746,12 DA

4. Divers : le conseil a discuté les 6 points suivants.

- La relance de la revue périodique de notre organisation ;
- Contacter les délégués de wilayas pour le recensement des comptables agréés ;
- La situation sur le déroulement des prestations de l'informaticien externe de l'ONCA lié au Conseil par un contrat.
- Le recouvrement des cotisations et proposition de cotisation spécifique pour les sociétés de professionnels
- Le fonctionnement et les travaux des commissions paritaires du CNC.
- L'avancement de la confection des cachets officiels uniques, le conseil ayant été informé de la réception d'un lot qui sera distribué dans les prochains jours.

Aussi, le conseil prend les résolutions ci-après :

- **3^{ème} résolution prise à l'unanimité** relativement au 1^{er} point : le conseil décide de relancer la revue de l'organisation ».
- **4^{ème} résolution prise à l'unanimité** relativement au 2^{ème} point : le conseil décide de programmer la rencontre semestrielle de réunion avec les délégués de wilayas au début du mois de Juin 2023 où il sera discuté entre autre du recensement des comptables agréés.
- **5^{ème} résolution prise à l'unanimité** relativement au 3^{ème} point : le conseil a désigné Mr SAHNOUN OUSSAMA ainsi que l'administrateur de l'ONCA, de faire le point avec l'informaticien, Mr BADJA, et de présenter une situation précise sur le déroulement des prestations contractuelles ;
- **6^{ème} résolution prise à la majorité** relativement au 4^{ème} point : le conseil proposera lors de la prochaine assemblée générale une cotisation spécifique pour la société de professionnels en plus de la cotisation de la personne physique elle-même associé, membre de notre organisation, dans cette même société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 19h

Le Président


رئيس المجلس الوطني
البيسقي مراد

Le Secrétaire général


الأمين العام
بويبر جلول

Le Représentant du Ministre des Finances


وزارة المالية
المجلس الوطني للمحاسبة
محمد فرتي
مدير الدراسات

